

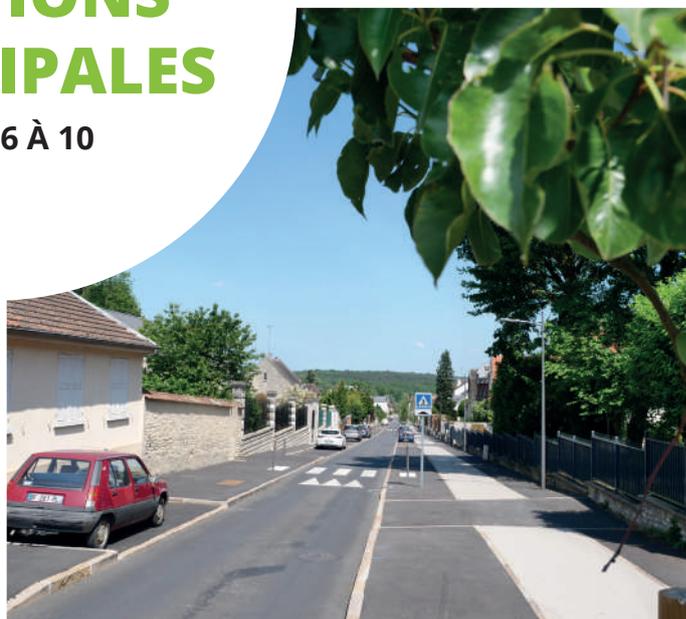
LE MAG SHERBOIS

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA COMMUNE LE MALESHERBOIS



NUMÉRO SPÉCIAL
TROIS ANS
D'ACTIONS
MUNICIPALES

PAGES 6 À 10



ENVIRONNEMENT P.5
Sitomap

FINANCES P.11
Impôts locaux

TERRE DE JEUX P.16
Retour sur les événements sportifs

02 / VOS ÉLUS, VOS MAIRIES DÉLÉGUÉES



Joëlle PASQUET

1^{ère} adjointe chargée de la culture, de la communication, de la vie associative et du patrimoine - 8^{ème} Vice-Présidente de la CCPG en charge du tourisme, du patrimoine, de la communication et de la culture



Fabien BERCHER

2^{ème} adjoint chargé des finances, des nouvelles technologies d'information et de communication, des subventions, des énergies nouvelles et **Maire délégué des communes de Labrosse et Manchecourt**



Delmira DAUVILLIERS

3^{ème} adjointe chargée des affaires sociales, du logement et de la santé - Présidente de la CCPG



Dominique CHANCLUD

4^{ème} adjoint chargé des travaux, de l'accessibilité et de la propreté urbaine et **Maire délégué des communes de Coudray et d'Orveau-Bellesauve**



Sandrine SONATORE

5^{ème} adjointe chargée de la politique et des actions communales en faveur de l'Enfance et de la Jeunesse



Franck DELMOND

6^{ème} adjoint chargé de la vie sportive et du funéraire



Christine BERTHELOT

7^{ème} adjointe chargée de l'aménagement du territoire



Erick BOUTEILLE

8^{ème} adjoint chargé de la mobilité, de l'environnement, des chemins, des bois, des pâturages, de l'agriculture et des rivières et **Maire délégué des communes de Nangeville et Mainvilliers**

Mairie déléguée de Coudray

Lundi	9h - 12h30
Mercredi	14h - 18h

Tél. 02 38 34 65 23

coudray@ville-lemalesherbois.fr

Mairie déléguée d'Orveau-Bellesauve

Lundi	14h - 18h
Mercredi	9h - 12h30

Tél. 02 38 34 65 99

orveau-bellesauve@ville-lemalesherbois.fr

Mairie déléguée de Manchecourt

Mardi	9h - 12h	14h - 18h
Jedi	9h - 12h	-
Vendredi	9h - 12h	14h - 18h

Tél. 02 38 30 13 84

manchecourt@ville-lemalesherbois.fr

Mairie déléguée de Labrosse

Jedi	14h - 18h
------	-----------

Tél. 02 38 39 16 62

labrosse@ville-lemalesherbois.fr

Mairie déléguée de Nangeville

Lundi	14h - 18h
Jedi	9h - 12h

Tél. 02 38 34 76 42

nangeville@ville-lemalesherbois.fr

Mairie déléguée de Mainvilliers

Mardi	14h - 18h
Vendredi	8h30 - 12h30

Tél. 09 67 13 71 15

mainvilliers@ville-lemalesherbois.fr

Mairie déléguée de Malesherbes

Lundi	9h - 12h30	14h - 17h
Mardi	9h - 12h30	14h30 - 17h
Mercredi	9h - 12h30	14h - 19h
Jedi	9h - 12h30	14h - 17h
Vendredi	9h - 12h30	14h - 16h30
Samedi	9h - 12h	-

Tél. 02 38 34 85 36

contact@ville-lemalesherbois.fr

CHÈRES MALESHERBOISES, CHERS MALESHERBOIS,



Cet édito a un caractère particulier puisque nous arrivons à mi-parcours de notre mandat et j'ai souhaité faire avec vous un premier bilan des actions que nous avons menées depuis 3 ans.

Vous nous avez élus sur la base d'un programme ambitieux, à la hauteur de notre belle commune, qui nous sert de guide au quotidien. C'était sans compter sur les 2 années de

crise sanitaire que nous avons traversées et qui nous ont obligés à avancer prudemment.

Aujourd'hui, je suis fier de pouvoir dire que nous avons tenu nos engagements et les objectifs que nous nous étions fixés.

D'ici à 2026, de beaux projets vont voir le jour comme la maison de santé dont l'ouverture tant attendue est prévue fin 2024, la construction d'un nouveau groupe scolaire en lieu et place de l'école Mazagran ou bien encore la construction d'une nouvelle gendarmerie. Les travaux débiteront cette année !

La réalisation de tels projets ne pourrait se faire sans les soutiens financiers de nos partenaires institutionnels tels que le Département, la Région, le SIERP, l'Etat, autant d'acteurs qui nous permettent de conduire des projets de grande envergure.

Ces levées de fonds sont le fruit d'un travail de longue haleine de la part de nos services. Aussi, je tenais à féliciter les agents municipaux qui concourent à nos côtés au développement de notre commune.

Bien que des efforts financiers aient été menés (rationalisation des espaces de travail, économies électriques et de chauffage, coupure de l'éclairage public, réduction des dépenses par des achats groupés, recherche de subventions, mutualisation de services), les recettes restent insuffisantes.

Ainsi, dans un contexte budgétaire très difficile en raison de la crise énergétique et de l'inflation, la Municipalité du Malesherbois a été « contrainte » d'augmenter les taux de la taxe foncière.

A noter que depuis notre élection en 2020, les taux n'avaient jamais été augmentés.

Ces nouvelles recettes permettront, outre l'équilibre du budget, de financer les nouveaux équipements structurants indispensables à notre commune. Il faut se donner les moyens de nos ambitions !

Le problème de mobilité demeure sur notre territoire. Le dossier n'est pas classé pour autant. La mise en place d'une navette pour faciliter le transport et le déplacement sur les 7 communes n'a pas encore abouti. Je souhaite vraiment qu'une solution qui satisfasse le plus grand nombre puisse être trouvée.

Enfin, la population malesherboise change et la mobilité des familles est aujourd'hui fréquente. Notre commune s'est adaptée à cette nouveauté. Notre parc immobilier dédié au logement social est désormais suffisant pour répondre aux demandes avec les deux programmes de construction situés sur l'avenue du Général Leclerc. Les futurs projets de constructions seront orientés vers l'accession à la propriété, pour les personnes qui désirent s'installer durablement sur notre commune.

En me présentant en tant que Maire, je connaissais l'ampleur de la tâche qui m'attendait après deux mandats d'adjoint. J'ai la chance d'avoir autour de moi une équipe soudée et dynamique, chacun dans sa délégation, et sur qui je sais pouvoir compter pour servir notre commune.

Je terminerai cet édito en vous souhaitant à tous un bel été, l'occasion possible de découvrir et d'apprécier toutes les richesses et les festivités qu'offre notre territoire.

Hervé GAURAT,
Maire de la Commune «Le Malesherbois»



LE MAGsherois n°14 | édité par la Commune Le Malesherbois - Place de l'Hôtel de Ville - Malesherbes - 45330 Le Malesherbois | 02 38 34 85 36 | contact@ville-lemalesherbois.fr
Directeur de publication : Hervé GAURAT | Création maquette : Service communication | Rédaction : Myriam CAMPERGUE | Impression : Artnéo | édité à 4 500 ex.

SOMMAIRE

P.4

PROXIMITÉ

P.6

MI-MANDAT

P.11

FINANCES

P.18

ASSOCIATIONS

P.24

SAISON
CULTURELLE

04 / PROXIMITÉ

RÉUNIONS PUBLIQUES LES ÉLUS À LA RENCONTRE DES MALESHERBOIS

Durant les mois d'avril et mai, les élus du Malesherbois sont allés à la rencontre des administrés lors de trois réunions qui se sont tenues :

- Le mardi 11 avril au Centre Culturel Le Grand Écrin pour les habitants de Malesherbes,
- Le mardi 25 avril à la Salle Polyvalente de Manchecourt pour les habitants de Labrosse et Manchecourt,
- Le mardi 2 mai à la Salle Hélios de Coudray pour les habitants de Coudray, Mainvilliers, Nangeville & Orveau-Bellesauve.

Ces rencontres ont permis aux élus de faire le point sur les projets réalisés à mi-mandat dans la commune, ceux en cours ainsi que les projets à l'horizon 2026.

Ces 3 réunions ont attiré plus de 150 malesherbois qui ont pu aborder avec les élus différents sujets et les questionner sur leurs actions.

Pour en découvrir plus sur les projets du Malesherbois à mi-mandat, rendez-vous à la page 6 de ce bulletin.

ATELIER FLASH ÉCOUTER LES HABITANTS SUR LEUR VISION DU CENTRE-VILLE

Les élus du Malesherbois, accompagnés d'architectes du bureau d'études Ville Ouverte, sont venus à la rencontre des habitants en avril lors du marché hebdomadaire pour les questionner sur les problématiques du centre-ville. Cela a permis de **créer une réflexion commune et d'imaginer ensemble le futur centre-ville.**

Cette opération a pour but de redynamiser le centre-ville tout en améliorant les conditions de vie des habitants.

Après cet échange avec les habitants, les élus, le bureau d'études ainsi que les architectes partenaires ont

déambulé dans le centre-ville de Malesherbes l'après-midi. Cela a permis aux architectes de prendre connaissance du lieu, de partager collectivement sur les enjeux du centre-ville et de présenter leurs premières propositions d'amélioration.

Il s'agit d'un **projet d'envergure pour la commune qui est mené dans le cadre du dispositif "Petites Villes de Demain"**. Il se déroulera en plusieurs phases et les résultats pour la commune seront visibles au fil du temps.



SITOMAP : NOUVEAUX JOURS DE COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

Depuis le 5 juin 2023, l'ensemble des communes du territoire du SITOMAP est collecté **une seule fois par semaine**.

Cette décision a été prise après une évaluation de la quantité de déchets présentés à la collecte. Les résultats ont démontré que la fréquence actuelle de collecte des déchets n'était pas adaptée à la quantité de déchets ramassés lors du deuxième ou troisième passage hebdomadaire.

Cela permettra de réduire de manière significative notre impact environnemental et conduira également **les habitants du territoire du SITOMAP à être plus conscients de la quantité de déchets qu'ils produisent, à la nécessité du tri à réaliser et à contribuer à la réduction des déchets.**

Le planning de collecte sur le territoire est donc revu dans son ensemble.

LE NOUVEAU PLANNING DE COLLECTE :

COUDRAY	Mercredi après-midi
LABROSSE	Mardi après-midi
MAINVILLIERS	Mercredi après-midi
MALESHERBES	Mardi en journée
MANCHECOURT	Mercredi après-midi
NANGEVILLE	Mercredi après-midi
ORVEAU-BELLESAUVE	Mardi après-midi

LES BONNES PRATIQUES DE COLLECTE !

- Sortir les bacs la veille au soir pour les collectes du matin et avant midi pour les collectes de l'après-midi.
- Disposer les bacs au plus proche du trottoir et tourner les poignées vers la route.
- Ne pas mettre de déchets au sol.
- Mettre les déchets en vrac dans le bac de tri.
- Ne pas mettre de sac de protection à l'intérieur de ses bacs.
- Présenter à la collecte des bacs pleins de préférence et prêter attention au poids du bac.

Si vos bacs sont trop petits n'hésitez pas à contacter directement le SITOMAP par téléphone au 02.38.32.76.20 ou par mail à l'adresse sitomap@sitomap.fr

DÈS LE 1^{ER} JANVIER 2024 : TRI À LA SOURCE DES BIODÉCHETS

L'obligation au tri des biodéchets au **1^{er} janvier 2024** amène le SITOMAP à faire un sondage auprès des ménages visant à fixer ses futures orientations en termes de besoins humains et matériels. **Les déchets biodégradables extraits de vos ordures ménagères pourraient réduire de 30% le poids de vos poubelles.**

Mettre vos déchets biodégradables dans un composteur est le moyen le plus simple. L'objectif est de valoriser sous forme de compost ou de combustible (méthanisation) ces biodéchets constitués pour l'essentiel d'épluchures, de restes de cui-

sine et de restes de repas (sauf ail, oignons, restes de viande et produits laitiers).

Pour 2024, des solutions sont recherchées en proposant un moyen adapté à chaque foyer : soit un compostage individuel pour les habitants qui en auraient la volonté, soit un compostage partagé notamment pour les habitations collectives.

Vous souhaitez participer à cette enquête ? Demandez le formulaire par mail à l'adresse suivante biodechets@sitomap.fr ou par téléphone au **02.38.32.76.20**



**3 ANS
D' ACTIONS
MUNICIPALES**

TROIS ANS D' ACTIONS MUNICIPALES / 7



NOTRE ENGAGEMENT : ENTREtenir ET PRÉSERVER LE PATRIMOINE COMMUNAL

NANGEVILLE : MISE AUX NORMES DE SÉCURITÉ ET D'ACCESSIBILITÉ DE LA MAIRIE

Création d'un nouveau bureau pour l'accueil du public au rez-de-chaussée et mise aux normes des toilettes.

Montant des travaux :
120 762 € HT

Subvention Département : 10 100 €



ORVEAU : MISE AUX NORMES D'ACCESSIBILITÉ DE LA SALLE DES FÊTES

Mise aux normes en termes d'accessibilité (rampe et toilettes), création d'un espace de stockage pour les tables et les chaises.

Montant des travaux :
17 320 € HT

Subvention Département : 9 550 €



NOTRE ENGAGEMENT : AMÉLIORER LE CADRE DE VIE



COUDRAY : UN COEUR DE VILLE RÉAMÉNAGÉ

Création d'un parvis devant l'église, végétalisation du centre-bourg, création d'un espace de rencontre et de convivialité et de places de stationnement.

Montant des travaux :
544 915 € HT

Subventions Département (42 983 €), SICAP (41 441 €) et SIERP (6 400 €)



MALESHERBES : UN NOUVEAU VISAGE POUR L'AVENUE LEVIS MIREPOIX

Rénovation des trottoirs, passage en sens unique, création de 70 places de stationnement et d'une piste cyclable.

Montant des travaux :
624 200 € HT

Participation financière du Département sur l'enfouissement des réseaux.



8 / TROIS ANS D' ACTIONS MUNICIPALES



NOTRE ENGAGEMENT : UNE EAU SAINNE POUR TOUS LES MALESHERBOIS

MAINVILLIERS : CRÉATION D'UN NOUVEAU FORAGE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Création d'un nouveau captage en eau potable sur le territoire afin de préserver la ressource et interconnexion imposée par l'Agence de l'Eau.

Celui-ci permet d'approvisionner les habitants de Mainvilliers, Nangeville et Orveau-Bellesauve.

Montant des travaux : 356 010 € HT

Subvention Agence de l'Eau : 139 404 €



UNE VILLE CULTIVÉE ET SPORTIVE

NOTRE ENGAGEMENT : SOUTENIR L'ÉDUCATION, LA CULTURE ET LE SPORT

BIBLIOTHÈQUE : VÉRITABLE CURE DE JOUVENCE

Rénovation de la bibliothèque.

Des horaires adaptés, une programmation riche et variée pour tous les âges, de nouvelles collections, des jeux de société géants... Grâce à ces investissements, la fréquentation de la bibliothèque a doublé. Le nombre d'adhérents chez les 0 à 14 ans a triplé en seulement 3 ans.

Montant des travaux :

42 400 € TTC



GRUPE SCOLAIRE : LE PERMIS DE CONSTRUIRE EST DÉPOSÉ

Étude de besoins en lien avec les directeurs d'écoles et les associations de parents d'élèves (en 2020).

Transfert de la compétence scolaire à la Communauté de Communes du Pithiverais Gâtinais (CCPG) en 2022 : cette compétence a été transférée et ce, malgré l'avis défavorable du Conseil Municipal du Malesherbois.

Le suivi du chantier sera assuré par la Commune du Malesherbois. Les travaux sont à la charge de la CCPG.

SPORT & CULTURE

Plus de 10 évènements par an : une programmation culturelle riche et diversifiée, pour tous les âges, à des tarifs très attractifs.

330 000 € de subventions versées aux associations par an.





UNE VILLE PLUS SÛRE POUR SES HABITANTS

NOTRE ENGAGEMENT : FAIRE DE LA SÉCURITÉ UNE PRIORITÉ

LE MALESHERBOIS : LUTTER CONTRE LES INCIVILITÉS



Renforcement des effectifs de la Police Municipale, avec l'arrivée de deux nouveaux policiers municipaux.

Actions de sensibilisation et de prévention routière dans les écoles du Malesherbois.

Déploiement du nouveau dispositif de vidéo protection : **près de 100 caméras** réparties sur l'ensemble du territoire communal.

Montant des travaux : 500 000 € TTC

Contrat sur 5 ans qui comprend l'investissement, l'entretien, les interventions et la maintenance du matériel.

MALESHERBES : CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE GENDARMERIE

Mise à disposition d'un terrain communal pour la construction d'une nouvelle gendarmerie.

La commune apporte le foncier et prend à sa charge l'extension des réseaux et l'aménagement des parkings extérieurs. Elle se porte également garante de l'emprunt contracté par le bailleur Logem Loiret.

Participation du Malesherbois :

200 000 €

*Montant total du projet :
6 200 000 € TTC*

Une participation financière sera également versée par les 11 communes du périmètre.



10 / TROIS ANS D'ACTIONS MUNICIPALES



UNE VILLE SOLIDAIRE & EN BONNE SANTÉ

NOTRE ENGAGEMENT : RENDRE LE LOGEMENT ACCESSIBLE À TOUS



MALESHERBES : CONSTRUCTION DE LOGEMENTS PAR DES BAILLEURS SOCIAUX

Soutien à la mise en oeuvre de programmes de constructions de logements à loyers modérés. Cette offre répond aujourd'hui à la demande.

Les prochains programmes seront axés sur l'accession à la propriété.

NOTRE ENGAGEMENT : CONSTRUIRE UNE MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE

MALESHERBES : CONSTRUCTION D'UNE MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE

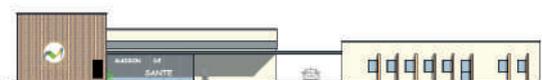
Acquisition des locaux (450 000 €) et acquisition du pavillon adjacent pour l'accueil des professionnels de santé (stagiaires, spécialistes...)

A venir : Travaux de rénovation et de réaménagement, construction d'une extension pour le laboratoire d'analyses médicales.

Ouverture de la maison de santé pluridisciplinaire : second semestre 2024.

Montant des travaux : 2 634 000 € HT

Subventions État / Région : 1 330 000 €



NOTRE ENGAGEMENT : RÉPONDRE AUX BESOINS DES PUBLICS FRAGILES

AIDES : MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF D'AIDES

Aides énergétiques, aides alimentaires à travers l'épicerie sociale, vacances, loisirs...

Mise en place d'une mutuelle communale à des tarifs attractifs et avantageux pour redonner du pouvoir d'achat aux Malesherbois.



OCTOBRE ROSE : SENSIBILISER LES HABITANTS À LA LUTTE CONTRE LE CANCER

Organisation d'un évènement solidaire chaque année, en octobre, qui réunit plus de 1000 personnes !

À noter dans vos agendas : 10^{ème} édition en 2023 !

IMPÔTS LOCAUX : POURQUOI LES TAUX ONT ÉTÉ REVUS ?

Lors de la séance du Conseil municipal du 12 avril dernier, il a été voté une augmentation des taux d'imposition de la taxe d'habitation pour les propriétaires de résidences secondaires et locaux meublés non affectés à l'habitation principale (+ 1,7 point), de la taxe sur le foncier bâti (+ 5 points) et de la taxe sur le foncier non bâti (+ 3,3 points).

Fabien Bercher, adjoint en charge des finances, explique :

« Cette augmentation devrait nous permettre de dégager une recette supplémentaire d'environ 775 000 €. Elle servira à combler la moitié des 1,4 million qu'il nous manque pour équilibrer le budget de fonctionnement 2023. Pour la partie restante, nous avons déjà mis en place bon nombre d'actions afin de réduire au maximum nos dépenses. Mais si les coûts des énergies restent au niveau actuel, nous n'aurons pas d'autre choix que de piocher dans nos réserves cumulées. C'est pourquoi je remercie d'avance nos agents, nos concitoyens, d'adopter des pratiques responsables comme par exemple en étant plus que vigilants quant à l'utilisation des

différentes énergies lors de l'occupation des salles et gymnases mis à leur disposition (chauffage, éclairage).

Je tiens également à préciser que cette augmentation a été votée dans un contexte où les taux d'imposition du Malesherbois se situent bien en-dessous de ceux de la moyenne des autres villes de même strate du département (totalisant un nombre d'habitants identique) et qu'ils le restent toujours une fois l'augmentation appliquée. Notre commune a de nombreux projets qu'elle doit poursuivre et mener à bien. Il aurait été impensable de ne pas voter une révision des taxes directes locales et ainsi garantir une somme de recettes supplémentaires vitales au vu du contexte actuel ».

CALCUL DE LA TAXE FONCIÈRE

Cette année, **la base (valeur locative)** de la taxe foncière va augmenter pour tous les français de 7,1%.

Par exemple, une **base de 1000 passe à 1071** et une base de 2000 passe à 2142.

Cette base est ensuite multipliée par différents taux :



- **Taux communal**
- **Taux intercommunalité**
- **Taux taxe ordures ménagères** + frais de gestion
- **Taux divers** : taxe Gémapi

La taxe foncière est donc l'**addition de ces différents montants.**

LES NOUVEAUX TAUX D'IMPOSITION 2023



**Taxes d'habitation
résidence secondaire**
14,93 %



Taxe sur le foncier bâti
43,97 %



**Taxe sur le foncier
non bâti**
28,99 %

UN NOUVEL ESPACE DE RENCONTRES & D'INTERACTION SOCIALE



Afin d'offrir à chacun la possibilité de se retrouver dans un même lieu autour d'activités diverses, la commune du Malesherbois souhaite créer un espace de rencontre intergénérationnelle et de convivialité.

Le projet, soutenu par Cap Loiret, porte sur l'aménagement du terrain situé près du stade de foot de l'église. Ce site est idéalement implanté près du centre-ville et bénéficie d'un vaste potentiel ouvrant de nombreuses possibilités d'agencement.

Les paysagistes concepteurs mandatés par la municipalité, Antoine Hibou Cwancig et Hélène Le Mandec, étaient présents sur le marché de Malesherbes le 3 mai dernier pour un micro-

trottoir, de façon à recueillir les avis des habitants sur cette réalisation. Ils ont ainsi pu collecter des éléments qui seront examinés et pris en considération dans l'élaboration du projet.

De nombreuses pistes sont envisagées pour valoriser cet emplacement, comme l'installation d'aires de jeux pour les enfants, de jardins familiaux ou encore de cheminements balisés pour rejoindre les bords de l'Essonne.

La qualité et les richesses historiques (murs d'enceinte) et environnementales (zones humides) que renferme ce site de 3,5 hectares seront respectées.

Le projet est au stade d'études préliminaires et les élus continuent leurs investigations pour répondre au mieux aux besoins et aux attentes de chacun.

Vous souhaitez profiter d'un jardin familial ?

Faites-vous connaître auprès des services de la Mairie :

02 38 34 85 36
contact@ville-lemalesherbois.fr

RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Afin de réduire le montant de notre facture énergétique, une rénovation de l'éclairage public sur la totalité de la commune va débiter prochainement. Tous les lampadaires et lanternes existants vont être équipés d'ampoules LED (lampe à diode électroluminescente) qui, grâce à leur faible consommation en électricité et leur durabilité, permettront d'importantes économies.

L'optimisation de nos installations va permettre des économies d'énergie conséquentes à ce poste de dépenses. Deux tranches sont programmées pour cette opération. La première débute cette année et concerne toutes les communes déléguées hors Malesherbes (Coudray, Labrosse, Mainvilliers, Manchecourt, Nangeville et Orveau-Bellesauve) qui dépendent du réseau de la SICAP.

Les travaux correspondent au changement d'environ 400 points lumineux pour l'ensemble de ces communes.

Pour ce projet, Le Malesherbois va bénéficier d'importantes subventions de la part du Syndicat Intercommunal d'Électricité de la Région de Pithiviers (SIERP), à hauteur de 78 % du coût de l'opération. Le montant prévisionnel des travaux est de l'ordre de **275 000 € HT**.

En 2024, une deuxième tranche couvrira Malesherbes et ses hameaux qui, eux, sont reliés au réseau du distributeur Enedis.

Des subventions de la part de l'État et de la Région seront attribuées pour un coût envisagé de travaux de **650 000 € HT**.

L'extinction de l'éclairage public entre **23h à 5h** sera maintenue.

COMMENT RÉDUIRE VOS DÉPENSES D'ÉLECTRICITÉ ?

Saviez-vous qu'un ménage consacre en moyenne **8,5% de son budget annuel aux factures d'énergie**, soit 2 900 € par an ? Pas étonnant, quand on sait que la consommation d'électricité des français a **augmenté de plus de 40% depuis 1990**.

Un foyer compte en moyenne 100 appareils électriques qui représentent environ **44,1% de la facture d'électricité**. Pour vous aider à réaliser des économies d'énergie, voici quelques conseils qui vous feront gagner de précieux euros :



Éteindre les appareils en veille permet de **réduire leur consommation de 10%**. Optez pour une multiprise à interrupteur pour éteindre simultanément tous vos équipements en veille.



Laver son linge à 30°C consomme **3 fois moins**, sans changer l'efficacité du lavage. Laissez sécher votre linge à l'air libre évitera un cycle de sèche-linge qui a tendance à fragiliser les fibres de vos vêtements.



Installer des LED qui consomment **10 fois moins** d'électricité qu'une ampoule classique et 6 à 8 fois moins qu'une ampoule halogène.

14 / PROJETS

RÉFECTION DU QUARTIER DU PARQUET

La Commune du Malesherbois va procéder à d'importants travaux dans le quartier du Parquet, zone située aux abords de l'école maternelle Marcel Pagnol, de l'Espace Jeunes et qui s'étend jusqu'aux rues Jean Cocteau et de Boigneville.



Ces travaux consisteront en une réfection totale des trottoirs et en l'aménagement de places de stationnement pour les véhicules. L'ouvrage portera également sur la matérialisation de bandes cyclables bilatérales, la végétalisation de certains secteurs ainsi que l'agencement de plusieurs cheminements piétons qui relieront les points essentiels au sein de ce quartier (école, espace jeunes, association familles rurales...).

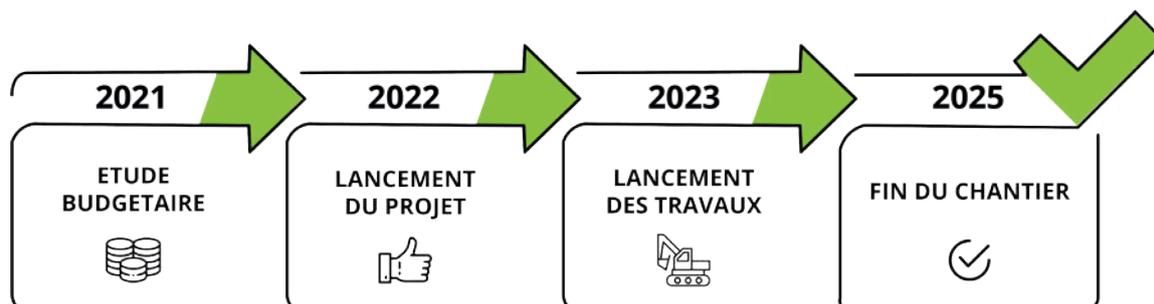
DÈS CET AUTOMNE

L'exécution de ce chantier se déroulera sur trois années. La première phase débutera dès l'automne prochain par les rues Marcel Pagnol, Albert Camus et du Dr Schweitzer. Elle comprendra également le nouvel agencement du parking et des arrêts des bus scolaires situés près de l'école maternelle.

Les phases 2 (les rues Saint Exupéry et Albert Camus suite) et 3 (les rues André Gide, Pierre Curie et Paul Claudel) suivront en 2024 et 2025.

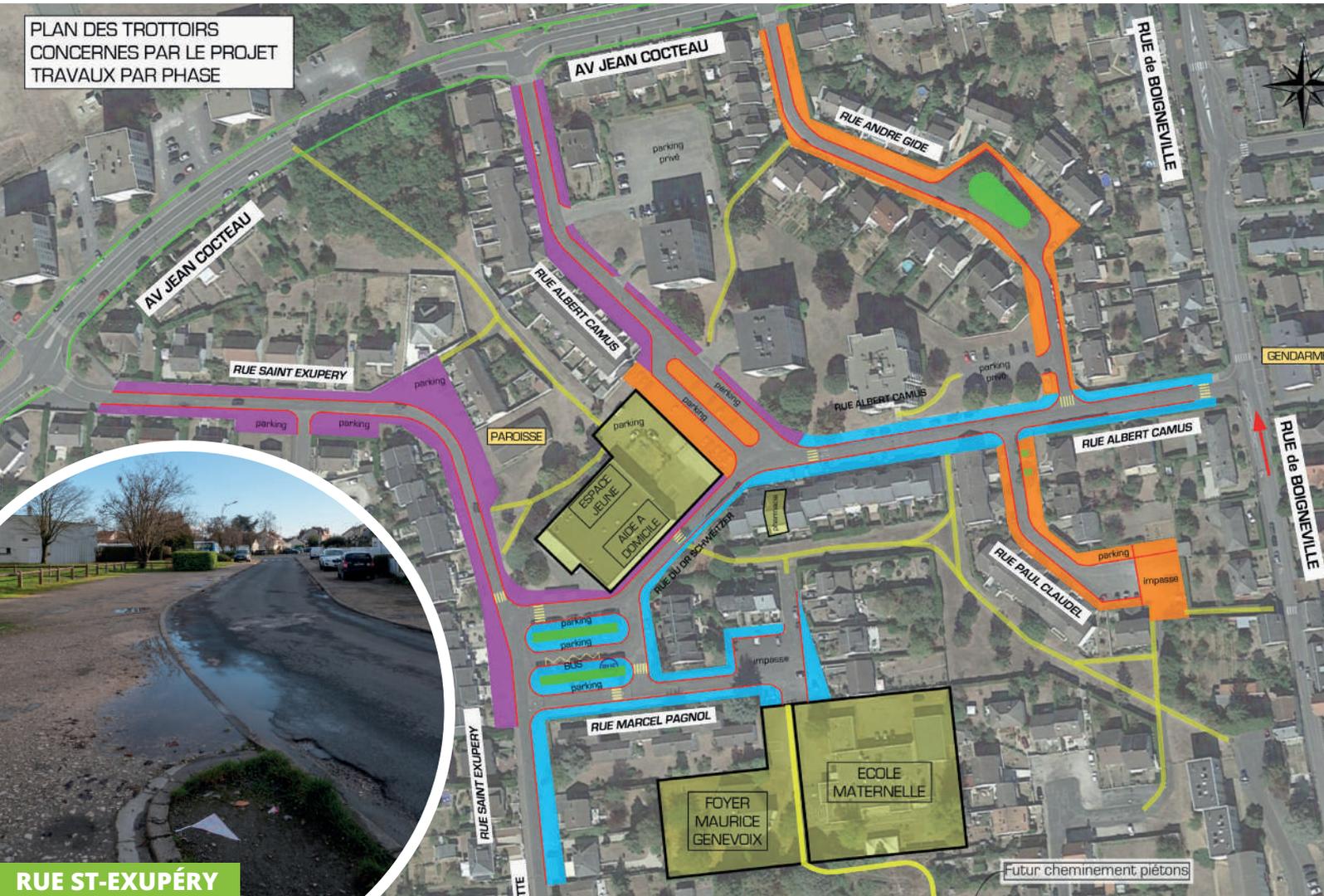
Le maître d'œuvre a été mandaté et le montant prévisionnel de l'ensemble des travaux s'élève à **1 117 000 € HT. Cette opération bénéficie du soutien financier du Département à hauteur de 94 361 €.**

Afin d'assurer le bon déroulement des opérations, des restrictions de circulation et de stationnement seront mises en œuvre pendant toute la durée des travaux. Une réunion publique à destination des riverains sera organisée avant le démarrage des travaux.



CALENDRIER PRÉVISIONNEL DE TRAVAUX

PLAN DES TROTTOIRS
CONCERNÉS PAR LE PROJET
TRAVAUX PAR PHASE



PHASE 1

Rue Marcel Pagnol
Rue Albert Camus
Rue du Docteur Schweitzer

PHASE 2

Rue Saint-Exupéry
Rue Albert Camus suite

PHASE 3

Rue André Gide
Rue Pierre Curie
Rue Paul Claudel

HANDISPORT : JORDY LEROY RENCONTRE LES ÉLÈVES DU COLLÈGE GUTENBERG



Jordy Leroy est intervenu en avril dernier auprès des jeunes licenciés de l'UNSS du collège Gutenberg pour présenter la pratique du sport de haut niveau avec un handicap et raconter son histoire. Invité par Esméralda Otéro, professeure d'éducation physique dont il fut l'élève, Jordy a animé les ateliers proposés aux jeunes, proposant des exercices avec une mise en situation de différents handicaps, moteurs ou visuels. « *J'aime partager mon parcours avec les gamins pour les sensibiliser et leur ouvrir l'esprit. Leur dire qu'il ne faut pas se décourager et que ce n'est pas parce que l'on a un handicap que l'on ne peut pas pratiquer un sport* ».

Victime d'un accident de la route en 2017, Jordy a été amputé des deux jambes. Sportif avant l'accident (handball) mais par-dessus tout sportif après, il a commencé le tennis avec son handicap au Cercle Jules Ferry de Fleury-les-Aubrais, seul club de la région où il peut pratiquer le tennis-fauteuil. Dès sa première séance, il a eu le coup de foudre : « *J'avais qu'une envie, c'était de continuer* ». Ce sport l'a mené à un haut niveau, **il a remporté le titre de champion de France 4^e série de tennis-fauteuil en 2021**. Jordy est aujourd'hui 36^e joueur mondial et rêve d'intégrer l'équipe de France pour participer aux jeux paralympiques.



BASKET & HANDBALL : LES JEUNES RAVIS SUR L'ESPLANADE DU GRAND ÉCRIN

Les 13 et 14 mai 2023, la commune du Malesherbois, le club de Handball et le Sporting Club Malesherbois de Basket ont organisé, pour la 2^{ème} année consécutive, un tournoi de basket 3x3 (discipline olympique), ainsi qu'un tournoi de handball à 4, toujours dans l'esprit de Terre de Jeux qui règne sur la commune.

Des terrains mobiles avaient été installés sur l'esplanade du Centre Culturel Le Grand Écrin, comme l'an passé.



CÔTÉ BASKET :

Durant deux jours, les fans de basket ont pu former des équipes pour disputer les matches du challenge. La manifestation s'est passée en accord avec les attentes du club, les jeunes ont joué avec les plus âgés dans une bonne ambiance. Tous les participants sont repartis avec un cadeau souvenir du tournoi.

« L'an prochain nous décalerons le tournoi au mois de juin, lorsque la saison sera terminée, pour que les joueurs soient plus disponibles. Nous essaierons de l'enrichir avec d'autres attractions comme un festival de musique par exemple » commente Jean Dubuis, président du SCM Basket. Cette année le club de handball et le comité des fêtes de Malesherbes ont participé à ces journées sportives.

CÔTÉ HANDBALL :

Ce tournoi de hand à 4 était réservé aux jeunes joueurs de 6 à 10 ans. Il s'inscrivait dans le cadre de "Prends-toi aux jeux", une initiative de la ligue du handball qui vise à promouvoir ce sport auprès des plus jeunes.

21 joueurs venant des clubs de Malesherbes et Puiseaux ainsi que des écoles de Malesherbes se sont rassemblés pour l'évènement. Un mélange de joueurs licenciés plus expérimentés et de novices a permis de créer une ambiance conviviale et équitable tout au long de la journée.

Le club de Basket a prêté son terrain pour la journée et la mairie a apporté son soutien dans l'esprit de Terre de Jeux 2024, un programme qui vise à transformer les espaces publics en lieux de pratique sportive. Le comité des fêtes a également été présent pour assurer la

restauration du midi, permettant ainsi aux joueurs et aux parents de profiter de cette journée dans les meilleures conditions.

Comme pour le tournoi de basket, tous les joueurs ont été récompensés pour leur présence grâce à la générosité du club de Hand de Malesherbes et de la Ligue du Centre-Val-de-Loire. Cette journée a été une réussite tant sur le plan sportif que sur le plan de la convivialité. Les enfants et les parents présents ont exprimé leur satisfaction quant à l'organisation de l'évènement et leur volonté de participer à de prochains tournois.

Cet évènement est une preuve supplémentaire de l'importance de promouvoir le sport auprès des plus jeunes et de les sensibiliser aux valeurs de l'effort, du respect et du fair-play.



UN ANCIEN JOUEUR DU SCM FOOTBALL PASSE JOUEUR INTERNATIONAL



Belle réussite professionnelle pour Benoît Badiashile qui a fait ses premiers dribbles à l'âge de 7 ans sur les pelouses de la Fontaine à Joigneau, une fierté pour le Sporting Club Malesherbois (SCM) Football. Depuis son départ de Malesherbes, Benoît Badiashile a collectionné les sélections nationales en équipe de France.

Défenseur central à l'AS Monaco, Benoît a signé en janvier dernier son transfert pour Chelsea, un des meilleurs clubs de Grande-Bretagne. C'est une première et un grand événement qu'un joueur du SCM devienne un joueur international. C'est aussi une aubaine pour le SCM qui devrait percevoir prochainement une somme importante (environ 350 000 € !). En effet, dans le cadre du mécanisme de solidarité mis en place par la FIFA, les clubs formateurs touchent un pourcentage sur le montant des transferts des joueurs. Le comité directeur du SCM réfléchit au bon usage qu'il va faire de cette manne financière. L'avis des membres est unanime pour que ce joli bonus serve à des investissements matériels et pérennes (véhicules pour les déplacements, aménagements...).

Benoît et son frère Loïc, également joueur professionnel qui évolue à Burgos en Espagne, sont restés très investis au sein du comité de direction du SCM Football et ne manquent pas de venir faire un tour à Malesherbes lorsque leur agenda le permet.

Le SCM Football se porte bien, il compte 450 licenciés garçons et filles et fédère 28 équipes prometteuses. Les matches sont nombreux chaque week-end sur nos terrains. L'équipe Fanion est arrivée 1^{ère} en championnat Régional 3 et jouera donc en Régional 2 à la rentrée prochaine.

Il y a eu cette année l'**ouverture d'une section féminine**, 3 équipes (U11, U13 et U15) représentant une quarantaine de joueuses. La section existait déjà mais sous forme d'entente avec le club de Sermaises pour les séniors et les moins de 15 ans jouaient en mixité.

Les classes foot mises en place depuis une dizaine d'années remportent toujours le même succès auprès des jeunes. Un éducateur sportif diplômé d'état salarié du club, Dominique Charbonneau, intervient auprès de 4 classes du collège Gutenberg (une par niveau d'âge). Cette année, 36 joueurs ont validé le concours d'entrée requis et bénéficient de deux séances d'entraînement par semaine.



LE CENTRE SOCIAL «ARC-EN-CIEL» FÊTE SES 40 ANS CETTE ANNÉE !

Depuis sa création en 1983, l'association assure des actions sociales et d'entraide dans notre commune. Avant tout un lieu intergénérationnel de rencontres et d'échanges, il propose ses actions dans quatre secteurs : petite enfance (halte-garderie), enfance (aide à la scolarité), adultes (cours informatique et de français, ateliers couture et cuisine, point informatique...) et familles (permanences d'accueil, ateliers collectifs, sorties).

Des ateliers sont proposés toute l'année et des animations sont organisées durant les vacances scolaires pour les familles. L'association a enregistré 159 adhésions familiales en 2022, représentant environ 480 personnes concernées par les différentes activités et a renouvelé son agrément auprès de la CAF jusqu'à 2024. La direction est aujourd'hui assurée par Laëtitia Moreau, qui était jusqu'ici référente

familles au sein du centre social. C'est Clémentine Yaggi qui est aujourd'hui attachée à ce poste. Environ 45 bénévoles-adhérents s'investissent auprès de l'équipe de professionnels salariés pour le bon fonctionnement de la structure. Les actions sont mises en place en fonction des besoins et des possibilités. Chacun peut proposer ses compétences pour animer le territoire et les projets évoluent en fonction de l'offre et de la demande.

L'Arc-en-Ciel est **ouvert à tous les habitants**, avec un accueil inconditionnel. Il apporte une aide ponctuelle pour des démarches administratives ou bien pour orienter vers les services de la CCGP et du Conseil Départemental, dans le respect de la confidentialité des situations. Les bâtiments qui abritent les locaux sont actuellement en cours de réhabilitation (isolation) mais le centre social reste ouvert et continue ses activités pendant toute la durée des travaux.

Le centre social a récemment répondu à l'appel à projet de la Conférence des Financeurs, dispositif qui a pour objectif de coordonner dans chaque département les financements de la prévention de la perte d'autonomie pour les personnes de plus de 60 ans. L'association souhaite développer ses actions « hors les murs » pour se rapprocher de tous les Malesherbois. Dès la rentrée, des permanences hebdomadaires et gratuites seront proposées au centre social mais également à Coudray, Manchecourt et en centre-ville (le local est en cours de recherche).



À NOTER DANS VOTRE AGENDA

Le Centre Social "Arc-en-Ciel" donne rendez-vous à tous les habitants le **samedi 28 octobre** au Grand Écrin avec une programmation festive pour fêter son 40^{ème} anniversaire.

Les organisateurs sont à la recherche de photos ou de témoignages de personnes présentes lors des débuts de l'association.

Centre Social "Arc-en-Ciel"

32 Avenue Jean Cocteau - Malesherbes

02 38 34 61 36

administration@cs-arcenciel.fr



Président : Bernard Moisy / Secrétaire :
Élodie Breteau / Trésorier : Alain Ledur.

LE MALESHERBOIS D'ABORD

Alors que la publication du présent magazine correspond à la période de mi-mandat tronquée, les premiers enseignements sont parvenus de la Chambre Régionale des Comptes (CRC). Celle-ci dans un rapport sur les exercices 2016 et suivants rendu public fin 2022 fait état de nombreuses recommandations parmi lesquelles :

- «réaliser une analyse financière prospective afin de l'intégrer au rapport d'orientations budgétaires,
- réaliser et présenter un compte administratif complet,
- mettre en place un dispositif de suivi rigoureux des recettes d'investissement et notamment des subventions,
- adopter à court terme un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) réaliste,

- stimuler l'offre concurrentielle existante sur les marchés publics publiés,
- sécuriser les procédures de commande publique,
- assujettir à redevance l'ensemble des occupants du domaine public.»

Des mesures ont d'ores et déjà été prises depuis les premières observations mais des efforts demeurent. Nous y veillerons sachant qu'avant la fin de l'année un rapport présentant les actions entreprises suite aux observations de la CRC sera transmis au conseil municipal.

Toutes les recommandations formulées ont leur importance mais celles liées aux investissements attirent notre vigilance, d'autant que les finances publiques subissent une crise économique sans précédent depuis 15 ans et que la commune

doit intégrer dans un PPI des projets conséquents (maison de santé, requalification du quartier du Parquet, jardins partagés, vidéoprotection...).

La période d'étude de la CRC correspond à la mise en œuvre administrative de la commune nouvelle où les investissements ont été limités, ce qui conduit aujourd'hui à investir massivement. Avec la raréfaction des excédents, pour ne pas grever sa capacité d'autofinancement, la commune est contrainte d'augmenter les impôts, comme le préconisaient quelques élus sous l'ancienne mandature, alors que dorénavant avec la suppression de la taxe d'habitation, cette charge est uniquement supportée par les propriétaires, soit seulement 48,3 % des foyers ! Par conséquent, une politique active de recherche de subventions apparaît indispensable en parallèle.

LE MALESHERBOIS AVEC VOUS, J'Y CROIS

La taxe foncière payable en automne va fortement augmenter. Il y a d'abord les +7,1% dus à la revalorisation des valeurs locatives cadastrales des biens, qui sont ajustées tous les ans en fonction de l'évolution des prix à la consommation. Avec une inflation forte, l'augmentation est importante. L'inflation étant toujours importante, nous devons nous attendre à une nouvelle augmentation pour 2024. La disparition de la taxe d'habitation et la baisse des dotations de l'Etat ont un impact sur le budget de la commune.

Lors de la présentation du budget au conseil municipal du 12 avril, nous avons exprimé notre

opposition à toute augmentation trop importante de la taxe foncière. La municipalité, qui est aussi impactée par l'inflation, nous a proposé de faire passer la taxe sur le foncier bâti à 43.97% au lieu de 39.91%. A cela va s'ajouter une nouvelle taxe : Taxe GEMAPI (taxe inondation).

Nous subissons, comme tout un chacun, une baisse importante de notre pouvoir d'achat due aux hausses des produits de consommation. Nous avons proposé une hausse limitée à 2 points au lieu des 4 proposés par la municipalité. Suite au refus de Monsieur le Maire, nous avons voté contre l'augmentation des taxes et contre le budget.

Nous sommes conscients que des projets, tels que la modernisation de notre éclairage public, l'aménagement du Quartier du Parquet... nécessitent des investissements importants. Décaler le début des travaux de 8 mois aurait permis à la municipalité de faire les économies nécessaires pour atténuer l'augmentation proposée. Depuis 3 ans nous réclamions une légère augmentation de 1 voire 2% du taux. Nous n'avons pas été écoutés et aujourd'hui nous ne pouvons que le regretter. Cela aurait permis de limiter l'augmentation pour la rendre plus supportable à tous.

Par ailleurs, le budget est un vecteur de soutien aux associations qu'elles soient sportives, culturelles, festives, sociales, de loisirs... lesquelles contribuent à l'épanouissement de tous, à la cohésion sociale et aussi à faire éclore des talents locaux (ex : Benoît Badiashile, international de football ; les danseurs de tous âges de Malesherbes Danse Moderne dont certains ont récemment été primés nationalement ; le Fight-club Malesherbes...).

À un an des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, la commune, labellisée Terre de jeux, dispose d'une opportunité et d'une visibilité extraordinaire pour rendre hommage aux talents locaux, promouvoir les sports et les valeurs olympiques.

Les conseillers municipaux du groupe Le Malesherbois d'abord

Elus à la commission culture, nous nous efforçons de contribuer à une programmation qui permette à tous, de prendre du plaisir et de découvrir des artistes de haut rang... Nous regrettons cependant que le concert des professeurs de l'école de musique ait été annulé à la dernière minute, car il représente un temps fort au sein de l'école de musique municipale pour les élèves et les professeurs.

Nous vous souhaitons un bel été.

**Isabelle BECHU, Thierry CATINAT
et Maximilienne LACHAUD**

ETAT CIVIL

de novembre 2022 à avril 2023

COUDRAY

Naissances

BIDAULT Romane
MOREAU Eva

Décès

COUAT André

LABROSSE

Décès

MARCHAND Vincent

MALESHERBES

Naissances

ALCEUS Lenick
AMARAL Louna
BOISSIÈRE Maya
BOISSIÈRE Naya
CAPON Ysaline
GODZIEMBA DAMBSKI Darel
GRAMOSO Luna
GÜNGÖR Akif
JEAN PAIN Yuri
LAIGLE Eliot
MALONGA Elyakim
MARCEAU Aïna
MUSASA MPAKA Gloriana
PALFROY Romy
RICIOTTI Emma
SAADI Anaïs
SENANE Célia
STIRBU Sophia
TSATHY Kimoya

Mariages

AGLIULINA Gulnara et SICARD
Lionel
LJEPAREVIC Valentina et KABIRI
KETTANI Mohamed
PARREIRA Lorena et DA SILVA
FERREIRA Ricardo
TOURE Tia et AMPOFO Evans

Décès

BARRET Pascal
BOBIN née BOITIER Claudine
BOUDET née RISTERUCCI Félicie
BOURREAU née BRIESACH Marie-
Paule
BOUTEILLE née LYONNET
Michèle
CAVOY Jean-Claude

CAVOY née DUSSAUD Violette
CHAUVEAU née MIRLOUP
Jacqueline
CRÉTÉ Jacqueline
DEUDON André
GALISSER Henri
GIRARD née LEGOURD Arlette
HERBLOT Maurice
JANOT Claude
KLICH Michel
LOUALI Allal
MOREAU Marc
PESTY Fabrice
RABLAT née DOUFILS Marie
SAINCARD Alain
TCHENGA née MBAKOP Jeanne
D'Arc

MANCHECOURT

Naissances

DOMINGUES REI Matilde
EYRAUD Abigaëlle
HENRIQUES Eden
LEROUX Logan

Mariages

M'BRAH Adjoua et CHAKIROU
Ganiou

ORVEAU-BELLESAUVE

Naissances

DESHAUTEURS Ilyam
EL KHAINOUCH Nahil
FABEL ODIN Lyana
VAAST Sulivan

22 / AGENDA

SAMEDI 1^{ER} JUILLET

► Malesherbes

à 20h

SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE

Centre Culturel Le Grand Écrin
Tarifs : de 4 à 10 ans inclus : de 3 à 5 € selon la catégorie
dès 11 ans : de 6 à 10 € selon la catégorie

Organisé par Malesherbes Danse Moderne

www.mdm45.com

DIMANCHE 2 JUILLET

► Labrosse

à partir de 6h

BROCANTE

Tarif : 1,50 € le mètre

Organisée par le Comité d'Animation de Labrosse

martinemarchand75@outlook.fr

SAMEDI 8 JUILLET

► Malesherbes

à 22h30

CINÉMA EN PLEIN AIR

NOS JOURS HEUREUX, AVEC JEAN-PAUL ROUVE,

MARILOU BERRY & OMAR SY

Sur l'Esplanade du Centre Culturel Le Grand Écrin

Entrée libre

Organisé par la Commune du Malesherbois

02 38 34 85 36

JEUDI 13 JUILLET

► Malesherbes

à partir de 23h

FEU D'ARTIFICE SUIVI D'UN BAL POPULAIRE

Stade de l'église

Gratuit

Organisés par la Commune du Malesherbois

02 38 34 81 91



VENDREDI 14 JUILLET

► Malesherbes

à 11h

COMMÉMORATION DE LA FÊTE NATIONALE

Place de Verdun

Gratuit

Organisée par la Commune du Malesherbois

02 38 34 85 36

SAMEDI 9 SEPTEMBRE

► Malesherbes

de 10h à 17h

FORUM DES ASSOCIATIONS

Centre Culturel Le Grand Écrin

Entrée libre

Organisé par la Commune du Malesherbois

02 38 34 85 36

DIMANCHE 10 SEPTEMBRE

► Malesherbes

de 11h à 18h

GUINGUETTE SUR LES BORDS DE L'ESSONNE

Site de la baignade

Jeux en bois, clowns, sculptures sur ballons, food truck.

Gratuit et ouvert à tous

Organisée par la Commune du Malesherbois

02 38 34 85 36



DIMANCHE 17 SEPTEMBRE

► Malesherbes

à partir de 13h30

CONCOURS DE BELOTE

Salle Georges Morel

Tarif : 10 €

Organisé par le Comité des fêtes de Malesherbes

06 03 94 27 06 / 06 21 42 63 77

SAMEDI 30 SEPTEMBRE

► Malesherbes

de 10h à 12h & de 14h à 17h30

VENTE EXPOSITION

(TRAVAUX RÉALISÉS PAR LES ADHÉRENTES DU CLUB DE L'AMITIÉ)

Salle Maurice Genevoix

Entrée libre

Organisée par le Club de l'Amitié

06 04 15 80 08

DIMANCHE 1^{ER} OCTOBRE

► Malesherbes

à partir de 9h

OCTOBRE ROSE

COURSE, MARCHÉ & CYCLOS

Départ du Centre Culturel Le Grand Écrin

Don libre

Organisé par la Commune du Malesherbois

02 38 34 85 36

Inscription en ligne sur

www.ville-lemalesherbois.fr



SAMEDI 7 OCTOBRE

► Coudray

à partir de 20h

RÉPAS DANSANT PERIGOURDIN

Salle Helios

Tarifs non définis

Organisé par le Comité des Fêtes de Coudray

06 89 26 94 23

SAMEDI 7 & DIMANCHE 8 OCTOBRE

► Malesherbes

en journée

FÊTE DE LA POMME

Esplanade du Centre Culturel Le Grand Écrin

Entrée libre

Organisée par le Comité des fêtes de Malesherbes

06 03 94 27 06 / 06 21 42 63 77

JEUDI 12 OCTOBRE

► Malesherbes

à partir de 19h30

RENTÉE LITTÉRAIRE "AMUSE-BOUCHE"

LECTURE GUSTATIVE ET MUSICALE

Bibliothèque municipale

Entrée libre

Organisée par la Bibliothèque

Municipale du Malesherbois

02 38 34 68 92

SAMEDI 14 & DIMANCHE 15 OCTOBRE

► Malesherbes

à partir de 15h

ATELIERS & PIÈCES DE THÉÂTRE

Centre Culturel Le Grand Écrin

Tarifs :

Samedi : 10 €

Dimanche : Don libre

Organisés par Play & Dream

06 50 90 98 27

► Malesherbes

en journée

FÊTE DE LA POMME

Esplanade du Centre Culturel Le Grand Écrin

Entrée libre

Organisée par le Comité des fêtes de Malesherbes

06 03 94 27 06 / 06 21 42 63 77



DIMANCHE 22 OCTOBRE

► Malesherbes

à partir de 13h30

CONCOURS DE BELOTE

Salle Georges Morel

Tarif : 10 €

Organisé par le Comité des fêtes de Malesherbes

06 03 94 27 06 / 06 21 42 63 77

JEUDI 26 OCTOBRE

► Malesherbes

à 10h

CITROUILLETTE À TROTTINETTE

SPECTACLE JEUNE PUBLIC, PAR HÉLÈNE MARTINOT,

CONTEUSE ET VIOLONISTE

Bibliothèque municipale

Jusqu'à 5 ans, sur inscription

Organisé par la Bibliothèque

Municipale du Malesherbois

02 38 34 68 92



DU VENDREDI 10 NOVEMBRE AU SAMEDI 16 DÉCEMBRE

► Malesherbes

AUTOPSIE DU POLAR

EXPOSITION INTERACTIVE

Bibliothèque municipale

Entrée libre, dès 11 ans

Organisée par la Bibliothèque

Municipale du Malesherbois

02 38 34 68 92

SAMEDI 11 NOVEMBRE

► Malesherbes

à 11h30

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Place de verdun - Dépôt de gerbes dans chaque commune déléguée

Gratuit

Organisée par la Commune du Malesherbois

02 38 34 85 36



DU VENDREDI 17 AU DIMANCHE 19 NOVEMBRE

► Malesherbes

EXPOSITION DE FÉLINS (CHATS)

Centre Culturel Le Grand Écrin

Entrée payante

Organisée par le Comité des fêtes de Malesherbes

06 03 94 27 06 / 06 21 42 63 77

DIMANCHE 19 NOVEMBRE

► Malesherbes

à partir de 13h30

CONCOURS DE BELOTE

Salle Georges Morel

Tarif : 10 €

Organisé par le Comité des fêtes de Malesherbes

06 03 94 27 06 / 06 21 42 63 77



VOUS ÊTES UNE ASSOCIATION ET VOUS SOUHAITEZ FAIRE PART DE VOS ÉVÈNEMENTS POUR APPARAÎTRE DANS NOTRE AGENDA ?

N'hésitez pas à nous écrire à l'adresse suivante pour paraître sur le Bulletin Municipal :

communication@ville-lemalesherbois.fr



ÇA SE PASSE AU GRAND ÉCRIN !

TITANIC

THÉÂTRE BURLESQUE & MUSICAL

DIMANCHE 22 OCTOBRE 2023 • 17H

Adulte : **20 €** Enfant (-18 ans) /étudiant : **10 €**



LADY AGATHA

THÉÂTRE

SAMEDI 2 DÉCEMBRE 2023 • 20H30

Adulte : **15 €** Enfant (- 18 ans) /étudiant : **8 €**

ÉCOLE DE MUSIQUE

SAMEDI 9 DÉCEMBRE 2023

• **18h30** : Auditions des élèves de l'école municipale de musique du Malesherbois

Entrée libre



ALADIN

SPECTACLE ENFANT

MERCREDI 13 DÉCEMBRE 2023 • 17H30

Tarif unique : **2 €**



02 38 34 81 91

Billetterie en ligne sur

www.ville-lemalesherbois.fr